

Psychologues territoriaux et territoriales mobilisés! Invisibles, mais déterminés pour gagner

revalorisation salariale, reconnaissance du doctorat et de meilleures conditions de travail !

Les psychologues territoriaux et territoriales sont peu nombreux mais jouent un rôle essentiel dans la population. De la prévention à la protection, l'insertion, le travail, les crèches les personnes âgées, ils œuvrent au quotidien pour les citoyens.

Nous exigeons l'ouverture urgente de véritables négociations pour :

- Des traitements et des remunérations de fonctionnaire à la hauteur de nos missions BAC+5: une revalorisation substantielle de nos grilles indiciaires garantissant la concordance entre la formation de haut niveau en psychologie et l'exercice des missions de catégorie A.
- La reconnaissance d'un référentiel professionnel spécifique: une reconnaissance de la spécificité de la psychologie et des sciences humaines dans la fonction publique non assimilable à celle des professions de santé.
- ▶ Une formation qualifiante BAC+5 / BAC+8: une formation universitaire en psychologie (Master 2) avec un doctorat d'exercice valorisé dans le traitement.
- ▶ La reconnaissance de l'autonomie et de la responsabilité au cœur de nos pratiques professionnelles : l'indépendance technique des psychologues dans l'exercice professionnel et la garantie de leur autonomie vis-à-vis du médical.

- Des fonctionnaires sur les postes : la création de postes de fonctionnaires titulaires en nombre suffisant pour répondre aux besoins de la population et un plan de résorption de l'emploi précaire pour les contractuel les.
- ▶ Un concours annuel : l'ouverture systématique de concours sur titres chaque année pour les postes vacants
- ► Temps de travail: l'application d'un temps DIRES (Documentation Information Recherche Evaluation supervision) équivalent au temps FIR dans la FPHet son application dans toutes les collectivités territoriales.
- ▶ Un droit à la participation : la participation effective au projet des établissements publics.
- Un accès direct des usagers aux consultations psychologiques gratuites en secteur public ou une prise en charge par la sécurité sociale en libéral.

Jeudi 23 mai, pour donner du poids à ces revendications mobilisation à Paris devant le ministère de la Santé